

Actualités avicoles.

ALIMENTATION

1. Alimentation des poulettes.—C'est vers l'âge de 4 mois qu'il convient de mettre les poulettes dans leur poulailler d'hiver. Si elles sont nées de bonne heure, ayant eu les beaux jours de l'été pour se développer, elles seront de ponte précoce. Mais ceci n'est pas à désirer; en effet, la poulette qui pond trop tôt reste petite de taille et sa vitalité en est même souvent affectée, si une nourriture toute spéciale ne vient remédier à cette production trop hâtive.

Pour éviter cette ponte, "avant le temps", il faut diminuer la consommation de pâtée aux grains moulus; et pour cela, augmenter la quantité de grains ronds que l'on sert dans la litière, soir et matin, en abondance. Outre l'exercice que ce mode d'alimentation procurera aux poulettes, la pâtée sera partiellement délaissée par le fait même.

Après le cinquième mois, n'ayant plus à entraver la ponte, la nourriture devra changer; à cette fin, l'on n'aura qu'à diminuer la proportion de grains ronds, et à augmenter celle de la pâtée; il sera bon aussi de leur donner de la pâtée humide une fois par jour; à ce compte la ponte commencera normalement. Je n'ai pas l'intention d'entrer dans le détail de la composition des pâtées; il faut cependant attirer l'attention sur une addition d'huile de foie de morue, dans la pâtée sèche, cette addition est très importante. Son but est de remplacer certaines substances essentielles à la vitalité de la poule, qu'elle ne peut trouver, en quantité suffisante, ni dans son poulailler où les rayons du soleil sont plus ou moins coupés, — le soleil d'automne est assez rare d'ailleurs, — ni dans son alimentation où les substances vivantes figurent en trop faible quantité.

Ainsi donc l'huile de foie de morue assure aux poulettes le double bienfait de la lumière du soleil et de certaines verdure fraîches dont les prive, en grande partie, leur séjour prolongé dans le poulailler. Voici en quelle proportion elle doit entrer dans la pâtée: pour une pâtée d'un jour, suffisante à douze poulettes, ajouter deux cuillerées à soupe d'huile de foie de morue, ou bien une pinte par 100 livres de pâtée sèche. Il est très important de ne faire ce mélange qu'au fur et à mesure. Malgré les précautions indiquées plus haut, certaines poulettes seront trop pressées et pondront avant l'âge de cinq mois; en dépit de leur manque de modération, il faut servir à ces poulettes une pâtée spéciale aux œufs et à l'huile, ainsi qu'à celles dont la ponte est normale; cette pâtée spéciale devra être maintenue pendant la première ponte qui peut durer de 15 à 25 jours.

Ainsi nourries, les poulettes pourront pondre tout l'hiver, et au printemps, on pourra se servir avantageusement de leurs œufs pour l'incubation.

2. Alimentation des poules.—Les poules dont il s'agit ici sont des poules adultes dont les œufs sont destinés à l'incubation. Leur alimentation ne diffère pas de celle des poulettes aptes à donner des œufs pour l'incubation, elle sera pour les unes et les autres bien balancée et variée, c'est-à-dire formée d'éléments d'ordre végétal, animal et minéral.

A. Végétal—grains ronds, cassés, moulus; le blé d'Inde concassé est de toute première valeur; ensuite les grains ronds de blé, de sarrasin, d'avoine, et un peu d'orge. Comme grain moulu, les mêmes, plus du son et du gru. Les cultivateurs devraient avoir toujours du grain moulu, pour faire la pâtée, il est nécessaire.

On le sert dans une trémie de fabrication domestique très facile; voici un modèle que j'emploie: une boîte de bois de 6 pouces de profondeur, (largeur 10 pouces, longueur variable suivant le nombre des poules) le couvercle percé de trous de 3 pouces de diamètre, repose directement sur la pâtée contenue dans la boîte, il descend de lui-même à mesure que la boîte se vide et empêche le contenu de se répandre.

Verdure: choux, les feuilles vertes de l'extérieur sont même meilleures que celles de la pomme; la betterave, moins riche, est tout de même succulente; feuilles de salade, retailles de légumes. Parmi les verdure séchées, le trèfle et la luzerne ont la première place; les balayures de batteries sont excellentes.

B. Animal—la viande crue, du beef scrap, pas trop cependant; les os broyés; le lait est préférable: écrémé, lait de beurre, lait concentré.

C. Minéral—gravières, écailles d'huître, charbon de bois, du sel et de la craie. Le sel de médecine, comme agent purgatif, une fois par semaine; on en donne la valeur de trois quarts d'une cuillerée à thé par poule et on fait dissoudre le sel dans une quantité d'eau suffisante pour bien humecter la pâtée.

Régisseur de la basse-cour
Institut agricole d'Oka, La Trappe

L'ÉPARGNE DU CULTIVATEUR

Le cultivateur doit placer ses épargnes dans sa ferme d'abord.

S'il lui en reste, il les placera en OBLIGATIONS, première hypothèque des industries qui font vivre l'agriculture, en commençant par celles de sa province, ou en titres d'emprunt émis par le gouvernement, les municipalités, les fabriques, les écoles de cette même province.

Pour toutes indications et suggestions utiles, s'adresser à la maison qui a le plus fait pour l'émancipation économique du Canada français.

Versailles-Viducrales-Boulais, (limitée), Montréal, rue St-Jacques, immeuble Versailles.

Nous sommes acheteurs de CREME

Que nous payons les meilleurs prix du marché.

Nous faisons nos paiements 2 fois par mois

Important: En expédiant votre crème à Québec plutôt qu'à Montréal, vous sauvez à peu près 50% sur le coût de l'Express.

Ecrivez ou expédiez immédiatement à

BROOKSIDE DAIRY, Ltd.

Chemin St-Louis, QUEBEC

Le registre avicole national du Canada

Le volume du Régistre Avicole National du Canada vient de paraître. Il convient de féliciter les aviculteurs canadiens de la publication de ce volume. C'est une preuve tangible du travail exécuté en aviculture avancée, pour lequel le Canada se taille une belle réputation à l'heure actuelle.

Ce volume présente brièvement l'histoire de l'organisation et des efforts qui ont précédé la formation de l'Association Nationale Canadienne d'Enregistrement des Volailles, ainsi que la constitution de cette association, qui est incorporée selon la loi de la genéalogie des animaux; les règlements du concours de pont national canadien, de son inauguration à jour; les lettres-tatouage enregistrées; les noms des troupeaux enregistrés; la liste des membres de l'Association d'Enregistrement des Volailles; les enregistrements, un index des oiseaux, et un index des éleveurs et des propriétaires.

Le premier enregistrement se lit comme suit: 1. Riverdale 1, Ancona, à crête simple, femelle, règlement A, concours d'Ontario, plaque à l'aile 759, ponte 221 œufs, née le 11 avril 1921, élevée par N. H. Gampp, New Hamburg (Ontario). Il y a 1,575 enregistrements comprenant des Ancona, des

Andalusiennes bleues, des Chanteclers, des Leghorns, des Orpingtons, des Plymouth Rocks, des Rouges de Rhode Island et des Wyandottes. Les Leghorns sont en tête, avec un total de 695, suivies de près par les Plymouth Rocks, au nombre de 659; les Wyandottes sont troisièmes, avec un total de 160.

Ce Régistre Avicole National du Canada sera utile à tous les éleveurs de volailles pedigree. Il sera vendu un nombre limité de ces volumes; s'adresser au Bureau des Annales Nationales du Bétail, 66, rue Queen, Ottawa, pour tout détail à ce sujet.

A VENDRE

POULETS P. R. Barrés et R. I. Rouges provenant de pondueuses de 150 à 273 œufs accouplées à des coqs de 268 et 281 œufs. Poules enregistrées au concours de ponte à Ste-Anne de la Pocatière et concours à domicile avec certificat du Fédéral. Aussi œufs et coquets provenant de ces poules. Ne retardez pas à donner votre commande le stock est limité. Satisfaction garantie. Les commandes seront remplies par ordre de réception.

Adresse, FERME AVICOLE
Ste-Germaine Station,
Cité Dorchester.

CONCOURS DE PONTE A L'EST ET A L'OUEST DU QUEBEC.

Les concours se sont ouverts le 1er novembre 1925 et se continueront pendant 52 semaines. Chaque parquet contient 10 oiseaux numérotés de 1 à 10.

Les tableaux ci-dessous donnent, dans la colonne de 1 à 10, un état de la production de chaque oiseau pour la semaine. Dans la colonne "H" se trouve le total de la production hebdomadaire de chaque parquet et dans la colonne "T", le nombre total d'œufs à jour dans chaque parquet. Lorsque le nombre total d'œufs est plus élevé que le nombre d'œufs pondus par chaque poule dans la semaine, cela indique que les œufs pondus sur le plancher ont été inclus dans le relevé total du parquet.

Abréviations: Ch.—Chanteclers; L. B.—Livournes blanches; P. R.—Plymouth Rock Barrées; R. I. R.—Rhode Island Rouges; W. B.—Wyandottes blanches; W. A.—Wyandottes argentées; X.—Parquet en tête; F.—Fièvre d'incubation; M.—Muant.

Sous la direction de la Station Expérimentale A Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

Sous la direction de la Station Expérimentale de Lennoxville.

4ème année. Rapport hebdomadaire. Semaine N° 19, finissant le 13 mars 1926

Parquet	Propriétaire et adresse	Race	1	2	3	4	5	6	7	8	9	16	H.	T.	Total Points
1	Calder, C. D.	L. B.	4	5	5	5	5	5	5	4	5	5	48	412	317.7
2	Dalcourt, E.	L. B.	3	4	1	4	5	4	4	3	5	33	250	216.8	
3	Henry, H.	L. B.	4	4	5	4	5	4	6	5	5	42	512	470.2	
4	Lachapelle, J. D.	L. B.	5	2	5	5	3	5	2	4	2	33	254	263.1	
5	Carr, W. A.	P.R.B.	1	2	6	2	1	5	6	4	27	378	364.2		
6	Fournier, Hilaire.	P.R.B.	3	7	3	5	4	2	3	4	6	41	489	334.4	
7	Lafamme, E. K.	P.R.B.	2	5	5	7	4	5	6	35	426	373.7			
8	Proulx, J. A.	P.R.B.	5	4	3	5	1	2	2	22	264	215.1			
9	Station Exp., La Ferme.	P.R.B.	6	6	5	6	5	4	6	5	4	18	486	436.2	
10	Station Exp., Ste-Anne.	P.R.B.	5	5	6	4	7	6	5	7	6	5	56	700	556.8
11	Collège l'Assomption.	R.I.R.	2	2	1	1	2	2	3	2	4	19	169	180.9	
12	Gormier, Ovide.	R.I.R.	5	5	4	5	4	4	5	5	37	518	546.4		
13	DeRoy, Adélaide.	R.I.R.	5	3	3	2	1	2	1	4	6	27	258	262.8	
14	DeRoy, Antoine.	R.I.R.	3	4	5	3	5	4	2	2	26	237	271.0		
15	Galarneau, Eugène.	R.I.R.	5	3	4	2	2	7	4	5	28	397	376.8		
16	Godbout, J. A.	R.I.R.	3	3	4	2	4	4	1	2	25	361	318.5		
17	Hébert, Jos. C.	R.I.R.	4	3	3	3	5	2	4	19	402	326.0			
18	Paquet, Chs E.	R.I.R.	3	6	4	4	5	1	6	6	4	39	538	501.9	
19	Tremblay, J. H.	R.I.R.	5	6	4	5	1	4	3	2	1	2	33	231	221.4
20	Vallée, J. A.	R.I.R.	3	3	2	5	4	6	3	26	477	550.3			
													664	7759	7104.2

Parquet	Propriétaire et adresse	Race	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	H.	T.	Total Points
1	Circle Bar P. Farm.	L. B.	3	3	0	1	4	4	5	6	3	4	33	505	492.1
2	Laurel P. Farm.	L. B.	5	5	1	3	5	1	2	1	2	5	30	624	583.6
3	Montreal W. P. Farm.	L. B.	1	0	3	3	4	1	2	0	1	1	18	261	224.7
4	W. H. Parsons.	L. B.	5	3	4	0	1	6	5	0	3	5	32	660	597.4
5	C. D. Calder.	L. B.	5	5	5	5	5	6	6	5	5	1	48	617	511.9
6	H. J. Hussey.	L. B.	3	2	6	4	0	5	6	0	5	4	35	435	404.9
7	J. C. Mercer.	L. B.	5	3	4	4	5	2	2	3	4	3	35	603	535.5
8	Apple Grove P. Yds.	W. B.	5	4	3	5	5	3	5	2	5	3	40	615	542.9
9	Miss R. G. Knight.	W. B.	4	3	5	2	4	5	4	3	4	4	38	511	424.9
10	Bond Little, R. R. 1.	W. B.	0	4	4	6	0	5	5	4	2	4	34	617	562.7
11	Exp. Station, Len. Que.	B. R.	2	2	4	2	2	5	0	3	0	6	26	631	513.0
12	Exp. Station, Len. Que.	B. R.	5	4	2	5	3	4	5	1	6	5	41	598	502.4
13	Exp. Station, Len. Que.	P. R. B.	6	4	2	3	5	4	7	2	4	4	42	622	517.2
14	H. R. Drew, R. R. 3.	B. R.	2	4	0	1	3	0	1	3	4	2	21	264	197.5
15	Mrs. Alex. MacKay.	B. R.	6	6	2	4	0	6	5	2	5	6	42	518	516.8
16	Wm. C. Strong.	B. R.	0	3	2	0	0	1	0	0	3	2	11	390	330.0
17	John E. Burnet.	B. R.	2	2	1	0	4	2	3	2	1	3	20	285	227.7
18	E. K. Lafamme.	B. R.	3	3	0	4	2	1	2	0	3	4	22	374	307.3
19	Fred Bell.	R. I. R.	2	5	5	4	2	0	5	6	3	3	33	423	390.0
20	Oka Agr. Institute.	Ch.	5	0	5	6	6	3	2	0	3	0	30	214	221.7
													631	9767	8644.2

Deux conférences illustrées, ont été données, à l'école d'Oka, par MM. W. W. Fortier, à Ottawa, et Pascal Fortier, de la Ferme Expérimentale d'Abitibi.

Fermement convaincu, ce par son expérience des six dernières années, que les très grands avantages que la province de Québec offre aux producteurs de volailles, M. W. Fortier, a traité cette question, devant un nombreux public, le 25 mars dernier.

LE MARCHÉ DE MONTRÉAL AVICULTEURS

D'après la conférence, dans le marché de Montréal, le chiffre d'affaires qui s'y est passé, en aviculture, celui-ci est supérieur. Dans la dernière semaine de mars, il y avait 9,563 caisses de d'œufs, lesquels, évalués à 422,373 caisses d'œufs de douzaine, font le joli montant payé pour les œufs achetés par les consommateurs.

Du 1er mai 1925 au 6 mai 1926, un rapport du département du commerce, il s'est vendu 422,373 caisses d'œufs de douzaine, lesquels, évalués à 422,373 caisses d'œufs de douzaine, font le joli montant payé pour les œufs achetés par les consommateurs.

Le marché des volailles, également rémunérateur, sur lequel on a vu le marché juif, et pleinement les soins donnés en vue d'obtenir un meilleur pour la ponte et pour la chair.

Le conférencier énumère les actions les plus fréquentes, qu'il faut faire à chacun d'eux, en vue de reconnaître les bons, le nombre de poules à ne pas coquer les œufs de reproduction de la mise en incubation, les plus ordinaires des poussins, sujet le plus grand éloges de de morue pour combattre les pattes.

M. PASCAL FORTIER

Le conférencier suivant, Fortier, ancien élève de l'Institut d'Oka et régisseur de la Ferme Expérimentale d'Abitibi, a traité la question de faire aux aviculteurs, leurs expériences en Abitibi, depuis dans ce pays alors nouveau, et connaître rapidement l'histoire de la colonisation dans cette région, l'arrivée des colons en 1915, avicoles réalisés, surtout depuis que à laquelle ils achetaient leurs œufs pour la valeur de \$ qu'en 1926, ils trouveront la valeur des œufs dans la propre réputation et ne devront dépenser qu'environ \$12,000.

M. Fortier souligne en passant que lui rend dans l'exploitation, un autre ancien d'Oka, Joubert, ingénieur agricole.

Pour terminer la soirée d'instruction, M. W. W. Lee a fait les yeux sept magnifiques romans en vue d'une campagne de à faire aux États-Unis en faveurs et de nos beautés.

OEUF A PRIX É

Ne vendez pas les œufs à prix d'occasion, mais achetez-les à prix d'occasion, par les Comités de l'Aviculture.

1 combine pour 100 œufs.
5 combines pour 500 œufs.
En vente chez les pharmaciens, marchands généraux, etc., ou à Q. B.

ROLLAND & ROLLAND
62 rue St-Jacques, Q. B.